à Stanley Park et que les travaux doivent être effectués durent certaines heures. On m'a dit là-bas qu'il est important de faire cette dépense aussitôt que possible.

M. MacKELVIE: Avant qu'on quitte ce chapitre, je demanderai au ministre s'il se propose de faire les réparations que l'ingénieur résidant a recommandées pour les quais du lac Okanagan.

L'hon. J. H. KING: Quelques-unes feront l'objet d'une inscription au budget supplémentaire.

(Le crédit est adopté.)

Québec, Contrecœur, réfection de la jetée, \$5,500.

L'hon. J. H. KING: Je désire qu'on revienne au crédit n° 157 relatif à Contrecœur. Les autres allocations ont été votées hier.

M. le PRESIDENT: Le ministre désire qu'on revienne à l'article relatif •à Contrecœur. Il n'y a pas d'opposition?

(Assentiment.)

Le crédit est adopté.

Ports et rivières en général, \$30,000.

M. SHAW: Le ministre nous expliquera peut-être l'objet de ce crédit.

L'hon. J. H. KING: Les dépenses couvertes par ce crédit sont de nature variable, tels que frais de voyage, télégrammes, impression, papeterie, instruments, et cœtera, qui ne peuvent être comprises dans les allocations générales pour travaux neufs, travaux d'amélioration ou réparations dans les provinces séparément. L'ingénieur en chef demande qu'il lui soit alloué \$15,000 sur ce crédit pour les frais du personnel occupé aux opérations de sondage pour connaître la nature des matières à travailler. Il dit qu'il aura besoin de \$2,000 pour le laboratoire qui fait l'examen de ces matières.

(Le crédit est adopté.)

La séance, suspendue à six heures, est reprise à 8 heures.

## Reprise de la séance

2e LECTURE

De divers projets de loi d'intérêts privés: Le 1er (bill n° 46), déposé par M. Chevrier, concernant la communauté, l'hôpital général, la maison des pauvres et l'institution d'enseignement des sœurs de la charité d'Ottawa;

Le 2e (bill n° 47), déposé par M. Maclean (Halifax), concernant un brevet de Clarence P. Landreth;

Le 3e (bill n° 48), déposé par M. Mc-Murray, concernant la Manitoba and North Western Railway Company of Canada;

Le 4e (bill n° 49), déposé par M. McMaster, concernant un brevet de Robert A. Campbell;

Le 5e (bill n° 50), déposé par M. Rychman, tendant à autoriser la Protestant Federation of Patriotic Women of Canada;

Le 6e (bill n° 51), déposé par M. Chew, concernant un brevet de James M. Richardson.

## EN COMITE

REPRISE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES

La Chambre reprend l'examen du budget en comité général.

Travaux de dragage, Provinces maritimes, \$600,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Quelle somme a été dépensée en travaux de ce genre l'année dernière?

L'hon. J. H. KING: L'allocation entière moins \$20,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Quel est le programme des travaux à exécuter dans les Provinces maritimes?

L'hon. J. H. KING: Le voici en détail. Barre de Pictou, enlèvement de 121,050 verges cubes; baie de Miramichi, 151,000 verges; Dalhousie, 10,600 verges; rivière Restigouche, 152,750; baie Miramichi, grandes dunes, 100,-000; Newcastle, au quai du moulin Ritchie, 1,850; entre Newcastle et Bridgetown, 20,000; Bathurst, 100,000; comté de Lunenburg, Riverport, 200,000; Liverpool, 60,000, Malagash, 8,676; Georgetown (I. P.-E.), 9,540; île de Panmur, 8,112; rivière Montague, 103,770; 1,370; Inverness (N.-E.), 15,000; Alberton, 8,000; Miminigash, 8,667; quai de Red-Point, 16,000; Mount-Stewart, 65,000; bras de Conway, 60,000; Port-Hawkesbury, 26,000; Cap-Anget, 11,175; Margaree, 50,000; anse à Smith, 22,500; petit Bras-d'Or, 12,000; Sydney, 9,000; Port-Hope, 15,000, baie Rose, 12,000; les Squam, 4,800; Sperry's-Cove, 3,000; Yarmouth, 150,000; Beaver-Harbour, 1,310; Centreville, 2,300; anse au Chocolat, 340; anse à Curry, 5,725; Haulover, 1,350; Miramichi, Northumberland, obstacles à enlever; Pictou-Landing, 15,000 verges cubes; cap Richibouctou, 4,200; St. Andrew's, 7,625; rivière Saint-Nicholas, Kent, 4,700; île Shédiac, 530; Windsor, 5,160.

C'est l'avant-projet de dragage préparé par les ingénieurs pour l'été prochain. On l'exécutera probablement en partie, mais il peut se faire que l'on soit obligé de remanier ces allocations de temps en temps afin d'exécuter les travaux les plus importants.